

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-60](#)[Item Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 8 novembre 1898](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 8 novembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (61v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 8 novembre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53436>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[8 novembre 1898](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméDemande l'envoi de 2 000 F en billets de banque et de transférer 6 000 F à la banque Molines père et fils à Nîmes ; avertit Offroy et Cie qu'elle a demandé à la Société du Familistère de transférer 6 000 F sur son compte bancaire.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Molines père et fils](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités[Place de la Salamandre, Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Guine Familistère
6 novembre 1898

Messieurs Offroy, Guillard et cie,

J'ai l'honneur de vous confirmer
ma lettre d'hier et de vous
prier :

- 1^{re} De m'envoyer (en billets de
banque de cent et de cinquante
francs) deux mille francs à
prélever sur le crédit de mon
compte chez vous.
- 2^{re} De transmettre en mon nom
une somme de six mille francs
à Messieurs Molinas père et fils
aînés, banquiers, place de la
Salamandre, Nîmes, Gard.
Je les en prie par ce

courrier.

3^o Enfin de prendre note que
je demande au jour d'hui à
M^{rs} Colin et cie, Société de
Familistère, de vous trans-
mettre pour moi, afin que
vous l'inscriviez à mon
crédit, une même somme
de six mille francs.

Après je vous prie
- Messieurs, l'assurance
de toute ma conside-
ration

- Marie Gaden